

Formation en management pour les cadres des organisations de secours

Le 7 novembre 2019 démarrera une nouvelle formation destinée aux cadres des organisations de secours. Mais qu'en est-il vraiment de cette formation ? Sandrine Dénéreáz, Cédric Jaccoud et Gérard Clerc, Membres du CoPil (Commission de pilotage), répondent ici à quelques questions pour que vous fassiez mieux connaissance avec cette nouvelle formation.



Swissrescue :

Tout d'abord merci, à vous de répondre à ces quelques questions. J'ai envie de commencer par une question peut-être un peu « innocente » mais pourquoi une formation pour les cadres ? N'en existe-t-il pas d'autres ou alors sommes-nous si différents des autres cadres ?

Membres du COPIL :

La particularité pour les cadres des organisations de secours, c'est de travailler à moyen et long terme dans les activités de management et à court terme dans la conduite d'intervention. Cette formation a pour but d'aider à gérer ces deux paradigmes professionnels. Il existe d'autres formations de cadres mais il était opportun de développer une formation spécifique. De plus, l'arrivée du règlement d'examen professionnel de cadre des organisations de secours des ORTRA pompiers (OMSTP et Forum) légitimise le besoin au niveau national d'une telle formation.

Swissrescue :

Dans l'intitulé de la newsletter que j'ai reçu, il est marqué que cette formation est destinée aux cadres d'une organisation romande (commentaire : romande ou latine ?) de secours et sauvetage. Faut-il comprendre qu'elle n'est donc pas uniquement destinée aux cadres des services d'ambulances ? Les commandants des services du feu, la protection civile, la police sont-ils des futurs candidats à cette formation ?

Membres du COPIL :

Exactement. Elle est ouverte à tous les cadres des organisations de secours du moment qu'ils répondent au prérequis qui sont définis par le Forum.

Swissrescue : La formation démarre donc le 7 novembre prochain. Combien de temps durera-t-elle, et surtout, quels sont les sujets importants qui y seront abordés ?

Membres du COPIL : *La formation s'étale sur une année. Elle est divisée en 3 modules. Le nombre de jours en formation est de 28.*

Les thématiques abordées vont de la communication interne et externe, en passant par la gestion du personnel, des finances, des attributions de mandats, la planification prévisionnelle, la conduite stratégique d'intervention, la conduite du changement et le leadership.

Swissrescue : Le monde professionnel et la confédération ont-ils reconnu cette formation ?

Membres du COPIL : *Cette formation est basée sur un règlement validé par le SEFRI. Elle est officiellement reconnue puisque la réussite des examens est sanctionnée par un diplôme fédéral. Elle existe déjà outre-Sarine depuis plus de deux ans. Nous répondons aux mêmes critères que celle-ci.*

Swissrescue : Je ne suis pas responsable ou cadre dans un service de secours mais en supposant que je souhaite anticiper une reconversion professionnelle future, cette formation m'est-elle accessible et combien dois-je prévoir pour financer celle-ci ?

Membres du COPIL : *Cette formation s'inscrit dans le long terme car elle est ouverte aux cadres actuels des organisations, mais aussi aux remplaçants, adjoints et futurs cadres, commentaire : doit-on mentionner le préavis favorable de l'employeur ? Son prix est fixé à CHF 13'800.00. Une participation de la Confédération à hauteur de 50% des frais peut être sollicitée.*

Swissrescue : Dernière question, jusqu'à quand puis-je m'y inscrire si je veux intégrer cette future première session ?

Membres du COPIL : *La formation démarre au mois de novembre. Il reste encore 3 places... nous fermerons les inscriptions le 28 juin, mais on recommande fortement de s'annoncer pour réserver une place.*

Merci encore Sandrine, Gérard et Cédric d'avoir pris le temps de répondre à ces quelques questions. Nous souhaitons bien sûr plein succès à cette nouvelle formation, ainsi qu'aux futurs participants.

Informations supplémentaires : formationCOS@es-asur.ch